

ALGER

الجزائر
الجمهوريين

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/L-arbitraire-en-Tunisie-Appel-de.html>

L'arbitraire en Tunisie : Appel de Radhia Nasraoui

- Actualité politique internationale - Maghreb -

Publication date: dimanche 18 octobre 2009

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Source : contact albadil.info

Je, soussignée, Me Radhia Nasraoui, avocate et présidente de l'association de lutte contre la torture en Tunisie, informe l'opinion publique que tous les accès au quartier où nous habitons, moi, mon mari Hama Hammami, porte parole du parti communiste des ouvriers de Tunisie, et notre petite fille Sarra, 10 ans, sont surveillés par des dizaines de policiers en civil. Cela dure depuis le samedi 10 octobre, la veille du lancement de la campagne électorale officielle, des agents de la police ont essayé de persuader notre fille de leur ouvrir, en la terrorisant avant de tenter de forcer la porte de notre appartement.

Cette escalade policière intervient suite aux déclarations de mon mari, Hama Hammami, aux chaînes de télévision Al-Jazeera, le 25 septembre 2009, et France 24, le 26 septembre 2009, où il s'était exprimé au sujet des élections du 25 octobre 2009.

A son retour de Paris, le 29 septembre 2009, nous avons été sauvagement agressés, par des dizaines de policiers en civil dans l'enceinte même de l'aéroport. Le matin même, les quatre pneus de ma voiture ont été balafrés et les freins sabotés.

Le dimanche 4 octobre, alors que je rentrais de l'étranger, mon mari et ma fille sont venus me chercher à l'aéroport en compagnie de mon confrère Abderraouf Ayadi. La voiture de ce dernier a été gravement détériorée, un produit explosif a été introduit dans le réservoir.

Le lundi, 5 octobre, plusieurs policiers ont tenté de s'introduire chez nous.

Suite à ces nombreuses agressions, nous avons déposé, mon mari et moi, une plainte le 9 octobre, mais le procureur de la République a refusé de délivrer un récépissé à nos avocats comme le stipule la loi.

L'après midi, alors que mon mari s'apprêtait à se rendre à Paris pour participer à une conférence sur les élections en Tunisie, un agent en civil s'est présenté deux fois à notre domicile, il nous apportait deux convocations à la brigade anti-criminelle. Nous avons refusé ces convocations qui ne mentionnaient aucune motivation comme l'exige la loi.

Le 10 octobre, mon mari a été empêché de prendre l'avion sous prétexte qu'il était sous le coup d'une interdiction judiciaire de quitter le territoire. Les autorités judiciaires ont quant à elles nié l'existence de toutes poursuites à l'encontre de nous deux.

Le 11 octobre, des agents de police sont revenus pour nous remettre deux convocations à la même brigade, toujours sans aucun motif.

Depuis, c'est le siège autour de notre domicile, la présence policière s'est sérieusement intensifiée.

Les autorités judiciaires continuaient à renier l'existence de poursuites, malgré les différentes interrogations du bâtonnier et du président de la section de l'ordre des avocats de Tunis. Le directeur général de la sûreté nationale, en personne, a déclaré au bâtonnier ne pas être au courant de poursuites à notre encontre.

L'arbitraire en Tunisie : Appel de Radhia Nasraoui

Le mardi, 6 octobre, Al-Hadeth, journal de caniveau aux ordres du ministère de l'intérieur, connu pour ses calomnies et injures à l'encontre des militantes et des militants démocrates, a publié un article qui nous insultait, mon mari et moi, ainsi que la chaîne de télévision Al-Jazeera qui a diffusé l'information sur l'interdiction de mon mari de voyager. Cet article prétendait également que nous sommes accusés « d'agression physique contre un citoyen » et recherchés par la justice.

Cela prouve, une fois de plus, que la police agit dans une totale impunité, et que les autorités tunisiennes, essaient de faire taire les opposants, et de les discréditer auprès de l'opinion publique. Fidèles à leurs vieilles méthodes, elles leurs fabriquent des affaires de droit commun pour tenter de faire croire qu'ils ne sont pas poursuivis pour leurs idées. C'est aussi un moyen de leur interdire de voyager.

Je tiens également à informer l'opinion publique que ces autorités, qui n'hésitent pas à monter des affaires à notre encontre, refusent de donner suite aux nombreuses plaintes déposées par nous et d'autres militants, suite aux différentes agressions physiques et morales que nous endurons.

Cette répression que nous vivons témoigne du climat politique dans lequel les élections du 25 octobre se préparent.

Je lance un appel aux personnalités et aux forces démocratiques en Tunisie et à l'échelle internationale pour s'élever contre cette dangereuse escalade répressive et nous soutenir pour exiger :

- La levée du siège policier autour de notre domicile.
- L'arrêt des prétendues poursuites dont nous sommes l'objet.
- L'ouverture d'enquêtes sérieuses relatives aux différentes plaintes que nous avons déposées.

Tunis, le 16 octobre 2009

Radhia Nasraoui